

Contributions familiales à la scolarité et services associés

Les tarifs sont mensuels et appliqués sur 10 mois. Il convient d'additionner la contribution et le régime choisi, si l'élève est demi-pensionnaire ou interne. S'il est externe, la contribution sera appliquée.

Tarif mensuel (Par mois sur 10 mois)		Contribution des familles	Régime		
			Demi- pensionnaire 4 jours *	Demi- pensionnaire 5 jours *	Interne *
COLLEGES	Léontine DOLIVET	75,80 €	95,00 €		
	Ste Joséphine BAKHITA	70,20 €	69,00 €		
LYCEE OZANAM	Lycée Général et Technologique	91,10 €	95,45 €	124,50 €	386,30 €
	Lycée Nouveau Départ	85,70 €	67,40 €	85,20 €	347,30 €
	Lycée Professionnel	98,70 €	De 71,70 € à 82,70 €	De 90,60 € à 104,80 €	De 281,20 € à 325,20 €
Enseignement SUPERIEUR OZANAM	BTS statut Etudiant	142,60 €	De 48,00 € à 63,10 €	De 51,00 € à 79,80 €	De 248,40 € à 325,30 €
	BTS statut Apprenti	Rien	6,90 € le repas	21,98 € la nuitée	
Chambre double internat (selon les critères de niveau et de disponibilité)				96,70 €	

* Les tarifs varient suivant les formations suivies et prennent en compte le calendrier des périodes de formation en milieu professionnel.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à contacter la
Comptabilité comptabilite@ozanam.bzh